

Burundi : les 4 Français accusés d'"escroquerie", libérés, quittent le pays

@rib News, 30/06/2018 Source AFP Quatre Français, arrêtés pour escroquerie le 22 juin à Bujumbura et détenus dans plusieurs prisons du Burundi, ont été libérés au cours des derniers jours et ont quitté le pays samedi, a-t-on appris de sources concordantes.

"Les quatre hommes d'affaires français sont libres, ils ont été totalement disculpés des accusations qui étaient portées contre eux et ils viennent de prendre l'avion pour la France", a annoncé samedi après-midi à l'AFP une source diplomatique. Leur départ à bord d'un avion de Kenya Airways samedi en milieu d'après-midi a été confirmé à l'AFP d'une source aéroportuaire à Bujumbura. "Officiellement, l'enquête continue mais les quatre Français sont libres, leurs passeports leur ont été remis samedi matin, ils peuvent quitter le pays et revenir quand ils veulent", a confirmé à l'AFP un haut responsable burundais sous couvert de l'anonymat. Ils avaient été arrêtés en compagnie de leur accompagnateur burundais et accusés de "faux et usage de faux, escroquerie et de constitution de société fictive" par le ministre de la Sécurité publique dirigé par le numéro 2 du régime, le général Alain-Guillaume Bunyoni, qui n'avait alors donné aucune précision. Leur avocat burundais était monté au créneau en assurant qu'ils n'avaient "commis aucune infraction sur le sol burundais", alors que plusieurs sources évoquaient une affaire "sensible" impliquant plusieurs responsables haut placés au Burundi. Selon leur avocat, Fabien Segawa, et plusieurs hauts responsables burundais, les quatre hommes étaient venus au Burundi au nom de la société de télécommunications ITS, basée à Hong Kong, pour prendre le contrôle d'une société burundaise rachetée en avril. Ces sources affirment que cette société burundaise, dirigée par un proche du président Pierre Nkurunziza, n'a jamais versé de bénéfices à sa maison-mère depuis sa création en 2015. Le but du nouveau propriétaire était donc d'y installer un gérant de confiance. Cette société burundaise avait créé une taxe pour contrôler les appels internationaux en vue de percevoir une taxe de 0,32 dollar par minute introduite à cette époque par le gouvernement. "On les a arrêtés et jetés dans une prison pour leur faire peur, les terroriser pour qu'ils renoncent à leur société et à leurs dividendes (...) mais cette affaire a eu le mérite de mettre à nu un racket généralisé au profit du pouvoir et des plus hautes autorités du pays", a déclaré à l'AFP Gabriel Rufyiri, l'une des principales figures de la société civile burundaise. « C'est malheureusement un très mauvais signal, un message très clair envoyé aux investisseurs étrangers pour leur dire "ne venez pas investir au Burundi", alors que ce pays est désormais dans les trois plus pauvres du monde », a regretté M. Rufyiri. Les quatre Français sont Laurent Foucher, président de Telecel Centrafrique et ambassadeur de ce pays auprès de l'ONU à Genève, Abdallah El Khabdani, qui a dirigé de 2011 à 2014 la compagnie qui était alors la première compagnie de téléphonie mobile du Burundi, ainsi que Christophe Viguier et Sébastien Vacher, eux aussi dirigeants d'entreprises de télécommunications.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});